

Pays de la Loire, Sarthe  
Luché-Pringé  
Luché

## Prieuré de Luché

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA72000918  
Date de l'enquête initiale : 2004  
Date(s) de rédaction : 2005  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié  
Référence du dossier Monument Historique : PA00109787

### Désignation

Dénomination : prieuré

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1811, F, 230 ; 1846. E5 1590 ; 1984, AC, 410-411

### Historique

Fondé par les moines de l'abbaye Saint-Aubin d'Angers au XI<sup>e</sup> siècle, le prieuré de Luché est lié à la construction de l'église attenante. Le prieuré de Luché est ruiné en 1474 et restauré à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Vers 1604, Henri IV donne le bénéfice de ce prieuré aux jésuites du collège de la Flèche qui l'ont tenu jusqu'à la Révolution.  
Période(s) principale(s) : 11<sup>e</sup> siècle, 14<sup>e</sup> siècle, 15<sup>e</sup> siècle, 16<sup>e</sup> siècle

### Description

La maison priorale témoigne de dispositions particulières antérieures à 1474 : un rez-de-chaussée avec une porte en arc brisé, des baies géminées à l'étage et une grande baie dans le pignon qui révèle la présence d'une salle sous charpente au premier étage sud.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le bâtiment est rénové puis complètement remanié au début du XVI<sup>e</sup> siècle : des croisées de pierre remplacent les baies géminées de l'étage et une tourelle d'escalier hors-œuvre est ajoutée sur la façade sur cour. L'ensemble fut modernisé au XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : tuile creuse, tuile plate, ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit en pavillon

### Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit MH, 1978/03/20

Statut de la propriété : propriété privée

## Annexe 1

### Archives départementales de la Sarthe. H 267. fol. 93 et ss.

[transcription Christine Toulhier]

8 janvier 1477

C'est la déclaration des choses immeubles et héritaux ensemble des droits franchises libertéz. Que je frère Lucas Contereau prieur et procureur du prieuré de Luché, membre dépendant de l'abbaye de Saint-Aubin d'angers tient et advoue à tenir de vous noble et puissant .seigneur monseigneur messire Jehan de Daillon chevalier Sgr du Lude / Au regard de vostre chastel et chastellenye du dit lieu du Lude PAR RAISON et a cause de mondict prieuré de Luché et ses appartenances appendances et dépendances d'icelluy./

PREMIEREMENT, A dommayne le lieu antian ou souloit estre la maison dudict prieur auquel lieu n'a de présent que les murailles pouries que, par la fortune de la guerre il a esté desmoly avecque les jardins cour et / appartenances du dit lieu comme une clouayson de mur sizes les dictes choses prés lesglise de Luché, joignant d'un costé au chemin allant de Luché à Pringé et d'autre costé au chemin allant de la dicte esglise au presbitaire antian de la cure du dict lieu de Luché abuttant d'un bout au chemin allant dudict presbitaire au chemin premier dessus nommé et d'autre bout au cymetière et aux murs de la dicte esglise de Luché /

Item, ma halle quy est size joignant le cymetière de la dicte esglise en laquelle halle les bouchers du bourg de Luché que je priya avoir jusques au nombre de huict ou aultre nombre suffisant, et faire recevoir le serment deux accoustumé a faire en tel cas par mon sennechal commis à exercer ma juridiction Lesquels pourront vendre chair à chaiscun jour de la sepmaine Et me donnant de chaiscun boeuf qu'ilz exposent en vante / un denier et de chaiscune vache maille, et pour les moutons qu'ils tuent ung quartier de mouton chaiscun en le jour de l'ascension ? et de chaiscun pourront tant masles que femelles les ./

Et outre le jour de saint Estienne daoust quil est jour du four au dit bourg les dicts bouchers quy estallent en la dicte halle me doyeront chacun cinq sols et chacun drappier quy estably au dedans / de la dicte halle cinq sols ou à ma vollonté au dessus de la dicte somme /

Et d'abondant est la moityé des cosutumes de toutes aultres donnera voudra et acheptera en la dicte four avecq la moityé des amandes et forfaitures de tout le dict jour, et vostre prevost l'autre moitié /

Et pour rayson de ce je doy à vostre dict prevost le dict jour Saint Estienne une longe de porc/

ITEM Les maisons cave et appartenances de laleu avecq les cour, jardins fuye buisson à conilz, comme d'autrement il a accoustumé avecques quinze quartiers de vigne et six journaux de terre labourable sis au dessoubz des dites vignes et trois aultres journaux de terre labourable le tout en une pièce joignant d'un costé à la terre Jehan Roger ma plesse entre deux, /et d'autre cousté abuttant d'un bout aux choses que Jehan le Comlpte tient de la fabrice de Luché et de moy ma plesse entre deux, Et d'autre bout aux fossez de ma dicte pièce de Laleu /

ITEM, une pièce de pré appelée la pièce de Laleu contenant journée de trente homenées fauchera ou environ joignant d'un costé les choses des susdictes le fossé entre deux et d'autre costé à la rivière du Loir abuttant d'un bout à la rivière quy descend du gué de Lonne à la dicte rivière du Loir et d'autre bout au pré Jehan Roger /

ITEM, une pièce de terre labourable contenant sept journées ou environ, joignant d'un costé à ma choses dessus dictes et d'autre costé et d'un bout au chemin allant du gué de Lonne à Luché et d'autre bout à mes choses du cloux crapachin ? cy après déclaré /

ITEM, le dict Cloux de Crapachin contenant deux journées ou environ en terre labourable joignant d'un costé à la terre dessus dictes le foussé entre deux et d'autre cousté au pré qui tient de moy Pierre de Germaincour abuttant d'un bout à mes choses et d'autre bout aux préz Perrin Regnault /

ITEM, un quartier de gast ... porcheron joignant d'un costé aux vignes Jehan Fontenays et d'autre costé aux choses de Jehan Brauchu /

ITEM la mayson Molma ? (Molura) portra et peschera de Pontons ainsy qu'ilz se poursuivent et comportent sis et situéz sur la rivière du Loir entre les ponts du dit lieu de Luché et le dit gué de Lonne,

Desquels moulins je doy au sieur de Chan..a, le nombre de trante six septiers de mousture à vostre mesure du Lude aux jours de langr. Nouel et pasques par esgalle portion/

ITEM trois quartiers de terre ou environ quy sont de présent en boys taillable entre les choses de la mestayrye du Pierray quy sont tous cloux à foulon,

ITEM ay droit de pescher en la rivière du Loir a challan et filets de maille depuys le molin / de Ponthon jusques au pont des Roches tant que mon fief dure le quel droict le sieur de Mervay me contredict . (f. 100)

ITEM ay une pescherye à l'embouchement de la rivière du gué de Lonne a cheoir au Loir avecque un portureau ( ?) en la dicte rivière du gué de Lonne et droict de pesche en la dicte rivière à l'endroit de mon fief, /

ITEM suis général dismeir (dixme ?) par tout la dicte paroisse de Luché à cause de mondict prieuré tant de bledz vins que aultres foinctz que on a accoustumé laisser pour disme sans ce que nul aultres y auteroict dd'en prendre aulcunes que moy /

Et par espécial ay droict de les prendre en tout le fief de Mervay au dedans de la dicte paroisse.

Et pour ce doy audict sieur dudict lieu de Mervay trante pintes de vin et auinze fouasses fouillera de genest auprès de deux deniers la pièce aux jours de la saint Martin d'hyver le lendemain de noel dit lendemain de pasques par esgal portion /

ITEM aussy ay droict de les prendre en toute la mesterrye de la Broce dit du fief de Moncogu auedans de la dicte paroisse de Luché.

f°101 v° et 102.

ITEM est dabondant droict de les prendre à Aulnaiz et ailleurs auedans du fief et seigneurie de Vennevelles en la dicte paroisse de Luché/ Dont je doy audict sieur de Vennevelle six pintes de vin et six fouasses fouillera aux dicts jours par esgalle portion.

f°104

ITEM sensuivent les noms de ceux qui tiennent dudict prieur à foy et hommage les fermes (?) qu'ilz en doibvent par rayson des choses qu'ilz tiennent /

C'EST ASSAVOIR Loys Despaigne pour feu Jehan Garnier par rayson de la mayson ostes appartenances Daunay autant et pourtant qu'il y a des choses du dict lieu Daunay tant en fief comme en dommayne tenu dudict prieuré homme de foy simple / et men doibt doze deniers de service chascun an autour St Jehan Baptiste /

Avecques les loyaux tailles et aydes quand y adviennent par la coustume du pays /

Le dict Loys DESPAIGNE pour feu Ma. ; le Vavasseur homme de foy simple et m'en doibt par chacun an deux sols six denier audict jour avecque les loyaux tailles et aydes pour rayson des choses quil tient au dict fief du d. prieuré pour les Roches fors le seigneur de Clermont homme foy simpl et me doibt par chascun an audict jour cinq sols tz de service pour rayson de sa mestayrye et appartenances appellé Priaray en la paroisse de Luché avecque les loyaux tailles, /

Les héritiers feu Guillaume le Baube homme de foy simple et me doyront par chascun an au jour de my caresme trois deniers de service avecque les loyaux tailles et aydes comme dessus pour rayson de leurs choses de la Mancellerie.

ITEM sensuivent les cens rentes et debvoirs que les personnes cy après déclarées me doibvent par chascun an à cause des choses quilz tiennent en mondict fief aux festes cy après declarées /

PREMIEREMENT AU JOUR DE SAINT AULBIN

JULIEN Le Tonnelier

Guillaume Doubleau

Jehan Sarrazin de la Croix (hostel + Petit Porcheron)

Pierre Villaya : maison et appart. Au bourg de Luché

Jehan Turpin pour Jehan Doubleau (Tartifume)

Jehan Mézanger de Luché pour Jehan Cochin vignes du petit Porcheron

Jehan Richard

Jehan Sarrazin (son hostel)

Jehan et Jehan Les Genest pour Thomas Oury pour les vignes du Petit Porcheron qui furent à Jehan du tertre

Jehan et Jehan les Sarrazin vigne en Porcheron

JEHAN Boutain pour Pierrot Doubleau

Michel et Michel les Daingrons pour les vignes feu Lucas Sarrazin Grand Porcheron

Phelippot Bellefeste pour feu Simon Nazereau vignes à Launay Pilliers

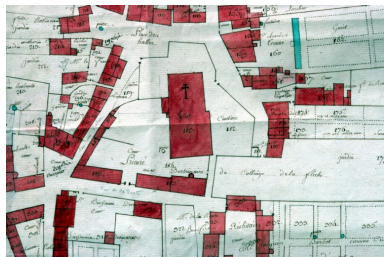
Thibault Corbeau pour feu Jehan Corbeau vignes du grand Porcheron

Jehan Bouillet pour les « « « «

Phelippot Phagault et Jehan Mesanger pour leurs boys et vignes sis au Petit Porcheron feu Robin Galloys le jeune

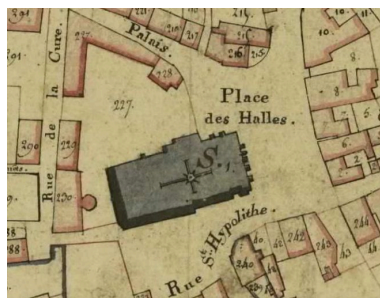
Guillaume de la Rue pour uillaume Gislier pour ses vignes du grand Porcheron qui furent à messire Gilles Bonnot

## Illustrations

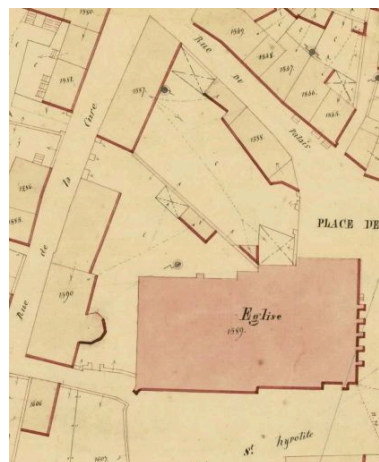


Prieuré aux Doctrinaires du collège de La Flèche. Encre et lavis sur papier, plan visuel levé en décembre 1787, détail. (Collection particulière).

Phot. Jean-Baptiste  
(reproduction) Darrasse  
IVR52\_20057202120NUCA



Plan en 1811, F développé.  
IVR52\_20047201756NUCA



Plan en 1846, E5.  
IVR52\_20047201716NUCA



Plan cadastral de 1984,  
AC, échelle 1/1000e.  
IVR52\_20047205924NUC



Vue d'ensemble du pignon sud.  
Phot. Jean-Baptiste Darrasse  
IVR52\_20047205879VA

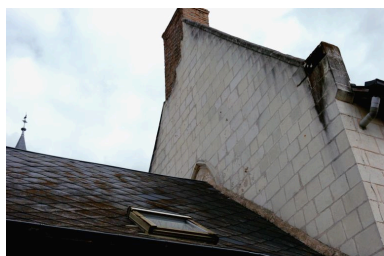


Vue de volume.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205577NUCA



Tourelle d'escalier.

Façade sur cour : travée de  
baies première Renaissance.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205578NUCA



Pignon nord : vestiges  
d'une baie dans le pignon.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205586NUCA

Vestiges de baie romane  
au premier étage.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205579NUCA



Demi-baie sur la rue.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205587NUCA

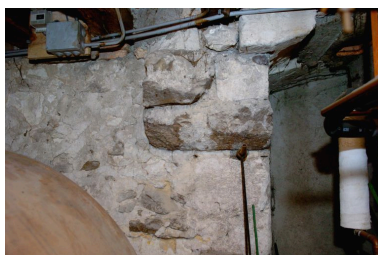
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205584NUCA



Baie brisée bouchée.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205585NUCA



Demi-baie sur rue.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205588NUCA



Sous-sol : vestiges d'un corbeau.  
Phot. David Huard  
IVR52\_20047205589NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Logis, manoirs et châteaux de l'aire d'étude du Lude (IA72002017)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

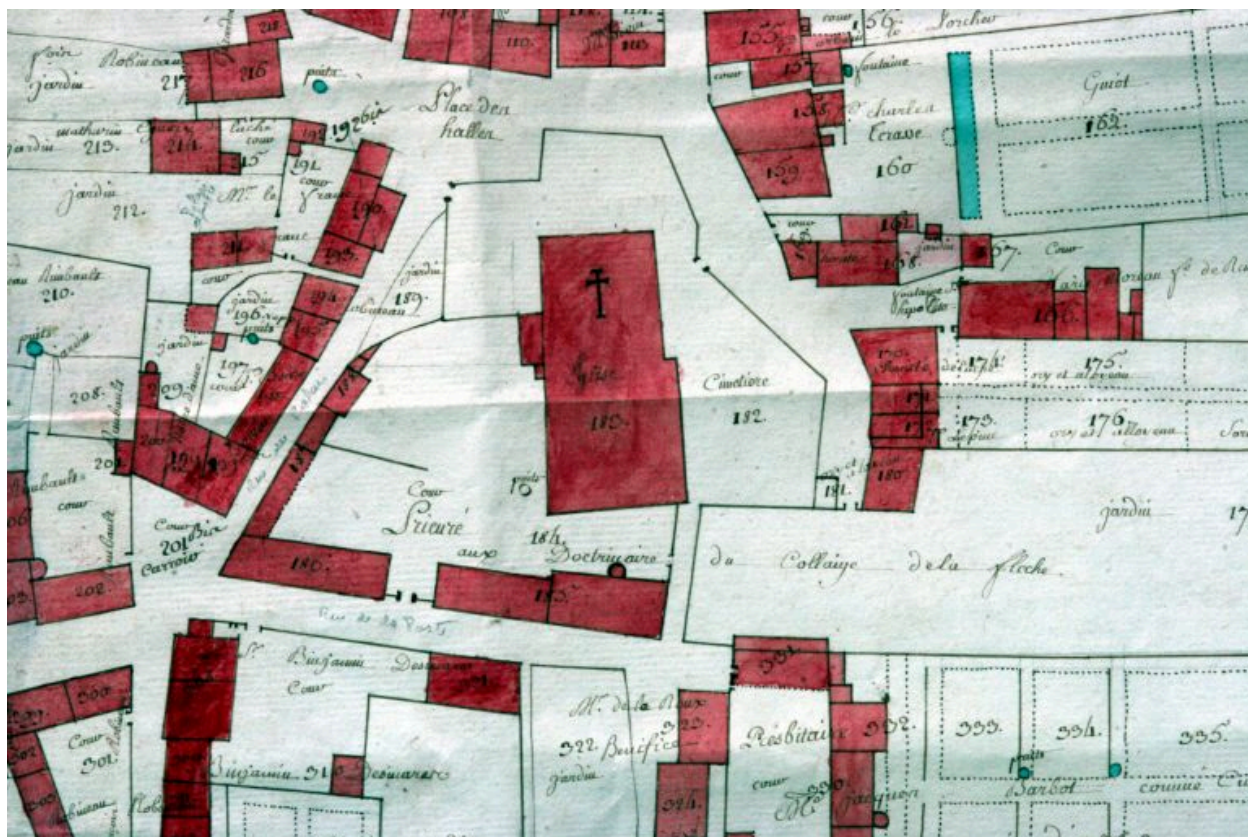
Bourg de Luché (IA72000932) Pays de la Loire, Sarthe, Luché-Pringé, le Bourg

Luché-Pringé : présentation de la commune (IA72001025) Pays de la Loire, Sarthe, Luché-Pringé

Maison de l'Alleu (IA72000895) Pays de la Loire, Sarthe, Luché-Pringé, l' Alleu

Auteur(s) du dossier : Christine Toulhier

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Prieuré aux Doctrinaires du collège de La Flèche. Encre et lavis sur papier, plan visuel levé en décembre 1787, détail. (Collection particulière).

Référence du document reproduit :

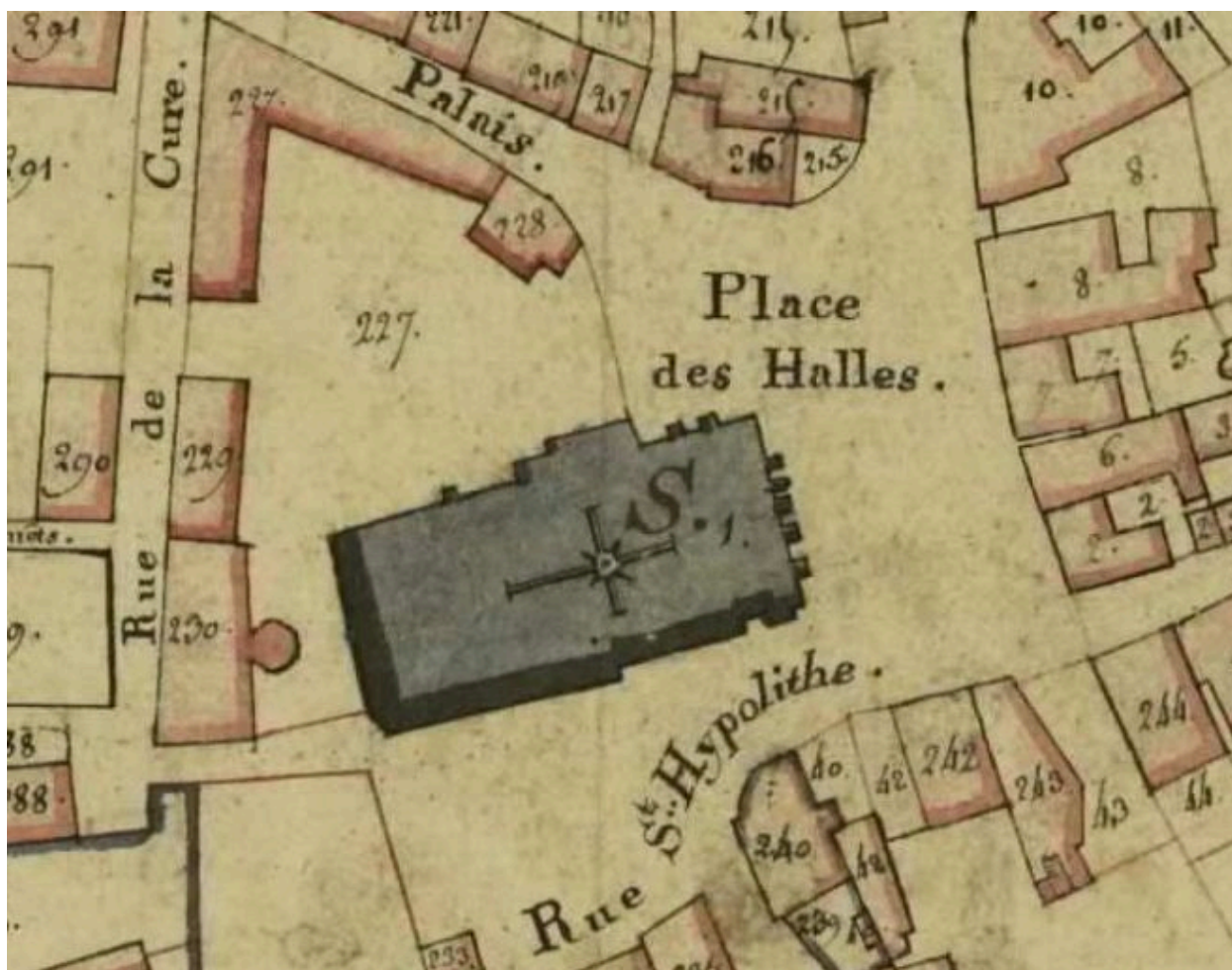
- Plan visuel du bourg de Luché levé en décembre 1787, détail. (Collection particulière ; non coté).

IVR52\_20057202120NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste (reproduction) Darrasse

Échelle : un pas pour ligne

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Collection particulière  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan en 1811, F développé.

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral de 1811, F, échelle 1/1250e. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\177\033).

IVR52\_20047201756NUCA

(c) Conseil départemental de la Sarthe

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan en 1846, E5.

Référence du document reproduit :

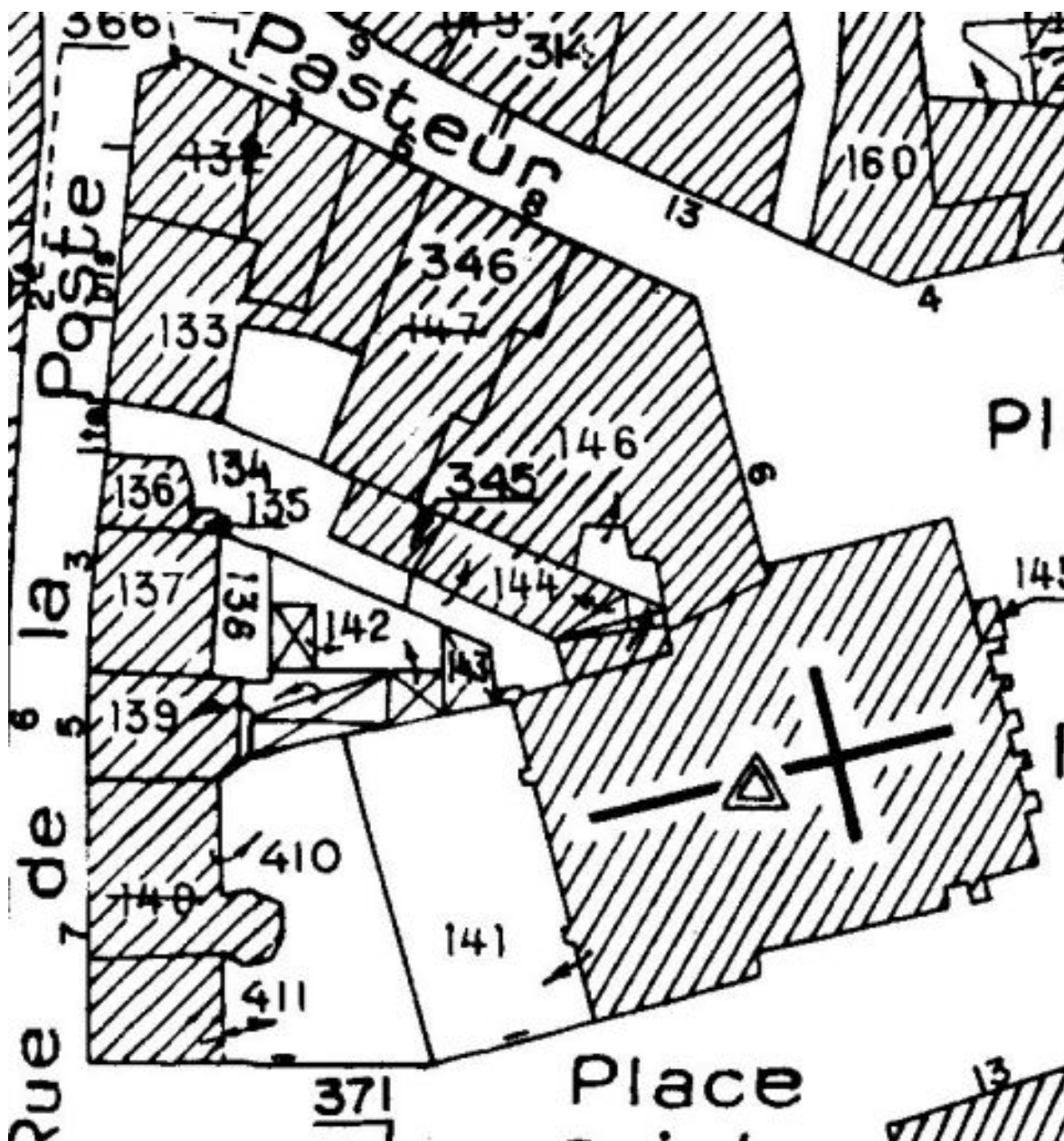
- Plan cadastral de 1846. (Archives départementales de la Sarthe ; PC\177).

IVR52\_20047201716NUCA

(c) Conseil départemental de la Sarthe

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan cadastral de 1984, AC, échelle 1/1000e.

IVR52\_20047205924NUC

(c) Conseil départemental de la Sarthe  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du pignon sud.

IVR52\_20047205879VA

Auteur de l'illustration : Jean-Baptiste Darrasse

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de volume.

IVR52\_20047205577NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sur cour : travée de baies première Renaissance.

IVR52\_20047205578NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestiges de baie romane au premier étage.

IVR52\_20047205579NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tourelle d'escalier.

IVR52\_20047205584NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pignon nord : vestiges d'une baie dans le pignon.

IVR52\_20047205586NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Demi-baie sur la rue.

IVR52\_20047205587NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Baie brisée bouchée.

IVR52\_20047205585NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Demi-baie sur rue.

IVR52\_20047205588NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sous-sol : vestiges d'un corbeau.

IVR52\_20047205589NUCA

Auteur de l'illustration : David Huard

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation